Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 8 (1978)

Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Vieillesse SELECTIFE

SECRÉTARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33 Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53 Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Moudon:

un grand jour pour les aînés

e jour-là — le 27 avril — un événement important se déroula en toute simplicité à Moudon: la ville inaugurait les nouveaux

locaux du Club des Aînés, à la Grenette. Des locaux généreusement mis à disposition par la commune.

Né il y a un peu moins d'une année, le club porte un joli nom qui appartient à la rivière qui traverse la cité avant de se jeter dans la Broye, la Mérine.

On était venu de loin à la ronde pour fêter l'événement et pour manifester amitié et solidarité aux dirigeants et aux initiateurs parmi lesquels il convient de citer Jean Carrel, animateur de Pro Senectute Vaud, qui fut un des artisans de cette réalisation.

Une réception groupa les invités autour de tables sympathiques et l'ambiance fut si chaleureuse que les orateurs — une dizaine! — s'en donnèrent à cœur joie pour féliciter, remercier et exprimer des vœux de succès et de prospérité.

M. Robert Rochat, président de l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux, rappela que la Commission de gérontologie que préside M. René Burnet, chef du Service de la Santé publique, a reçu mandat d'organiser la prise en charge et l'animation des personnes âgées dans le canton de Vaud. (Le récent travail de diplôme de Jean Carrel, intitulé «Expériences

d'animation en établissement médicosocial», retrace les étapes de cette prise en charge, illustrée aujourd'hui par l'activité de ce club de Moudon qui compte déjà 120 membres.)

M. Samuel Martin, vice-président du club, souligna le rôle joué par les autorités dans la réalisation d'un vœu unanime, celui de disposer de locaux confortables, clairs et accueillants.

La gracieuse et jeune présidente du club, Mme Christiane Maleszewski, rappela qu'après quelques mois de préparation, la première séance du club eut lieu le 6 septembre 1977. Depuis cette date, les aînés de Moudon se sont réunis une fois par mois et ils bénéficient d'un programme d'animation en plein développement.

M. Troillet, directeur du home «La Châtelaine», précisa que cette grande maison dispose depuis une année d'un atelier d'ergothérapie qui connaît le succès, puisque la moitié des pensionnaires le fréquentent. Une fête réunira bientôt les pensionnaires du home et les membres du club.

M. Charles Guignard, préfet du district de Moudon, se plut à souligner que les autorités locales n'ont pas mesuré leurs efforts pour «animer les aînés», et il remercia les jeunes qui vouent le meilleur d'eux-mêmes au bien-être des personnes âgées.

Les autorités locales s'exprimèrent ensuite. On entendit M. Frédéric

Martin, président du Conseil communal, et le municipal Raymond Bosshard, chef des œuvres sociales. Celuici précisa que le bâtiment de la Grenette, rénové, groupe nombre d'activités: chorales, école de musique, école de danse, écoles espagnole et italienne, locaux commerciaux, bureau d'orientation professionnelle, Croix-Rouge, Samaritains et ...Club des Aînés!

Le président Jean-Jacques Luzio exprima la joie de Pro Senectute Vaud d'avoir pu aider à la création du club, grâce notamment à l'activité de M. Daniel Girardet, directeur, et de son animateur Jean Carrel.

Au nom de la Fédération des clubs d'aînés, M. Roland Poletti salua le travail concret réalisé à Moudon et annonça que le nouveau club a été admis le 24 avril 1978 au sein de la Fédération qui groupe déjà 30 clubs et 3000 membres.

Le pasteur Olivier Fonjallaz termina les joutes oratoires par des paroles d'espoir et de gratitude.

Le message de M. René Burnet

Nous avons gardé à dessein pour la fin de ce compte rendu l'allocution du président de la Commission cantonale vaudoise de gérontologie, M. René Burnet, chef de la Santé publique. Ce message, très applaudi, donne les vériM. René Burnet, chef de la Santé publique, prononce son allocution. A sa gauche on reconnaît Mme C. Maleszewski, présidente du Club des Aînés de Moudon; MM. R. Rochat, président de l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux, S. Martin, vice-président du club, et Jean-Jacques Luzio, président de Pro Senectute Vaud.

tables dimensions d'une réalisation telle que le Club des Aînés de Moudon, et il rappelle le sens, la portée et le rayonnement de l'activité de l'importante commission qu'il préside avec distinction. Ce message, le voici:



«Notre époque, qui se veut être le sommet d'une civilisation technique, est vouée aux termes en «isme». On s'effraie à juste titre du racisme, du nazisme, du marxisme. On s'étonne en prenant connaissance de ce néologisme: l'âgisme.

»Selon les découvreurs de ce terme pseudo-scientifique, l'âgisme est fondé sur la notion que les personnes changent, cessent d'être elles-mêmes ou se transforment en membres d'une espèce distincte à partir d'un certain nombre d'années de vie.

»Cette définition tend à montrer qu'à partir d'un certain âge, il y a rupture de l'identité personnelle et sociale qui se concrétise, pour les hommes, par exemple, par la mise à la retraite; pour les femmes, à être dégagées en tout ou partie du souci d'élever leur famille et des soins domestiques.

»Cette rupture ne signifie nullement qu'il se crée une race — «les vieilles et les vieux» — qui serait inférieure aux autres classes d'âge. Cette catégorie sociale est tout simplement différente, pas inférieure, ni moins digne d'intérêt.

»La vie d'une personne âgée n'est plus la vie accélérée que l'on a connue précédemment, toujours à la poursuite du temps perdu.

»C'est le temps d'une vie calme, plus sage, plus raisonnable aussi, surtout riche en disponibilités.

»Cette période de la vie peut et doit être celle de l'épanouissement de la personne âgée ayant acquis l'expérience de la vie qui lui dicte de profiter des moments qui lui sont encore comptés, selon ses moyens et ses capacités. »Mais un danger guette la personne âgée: le repliement sur soi-même conduisant à ce phénomène dangereux et débilitant: l'isolement.

»L'isolement n'est pas seulement le fait de la personne âgée. Mais c'est là où le fléau social, humain, est le plus menacant

»Pour réussir sa vieillesse, tout doit être mis en œuvre pour éviter cet isolement.

» Pour atteindre ce but, il faut renoncer à l'inertie, la plus fâcheuse des habitudes. Il ne convient pas d'être des sujets passifs sur lesquels on déverse toute sorte de bienfaits plus ou moins bien accueillis, dans la mesure où l'on n'y participe pas.

» Pour écarter ce danger d'isolement, il faut agir ensemble, apportant sa contribution individuelle à l'œuvre commune, dans la mesure de ses forces et de ses moyens, mais de toute sa bonne volonté. Rien n'est plus beau, rien n'est plus méritoire que l'enthousiasme rencontré chez une personne âgée.

»Pour en revenir aux termes plus ou moins savants, je lis dans une circulaire française traitant du VII° Plan de développement économique et social: «Il est bénéfique pour le retraité de participer à une vie «associative» au sein d'associations groupant des personnes ayant les mêmes aspirations et les mêmes intérêts.»

»Cette opinion est bien celle de la Commission cantonale de gérontologie qui a pour tâche essentielle — et difficile — d'établir les lignes directives de la politique vaudoise en matière de gérontologie et de gériatrie. Au début de son activité, cette

commission, sous la pression de l'état de pénurie des lieux d'hébergement des personnes âgées dépendantes et handicapées, a mis l'accent sur la réalisation de l'équipement gériatrique. Le programme est en voie de réalisation. Il reste encore passablement à faire, mais notre préoccupation première est la recherche de tous les moyens aptes à promouvoir la vie active des personnes âgées, à lutter contre ce danger d'isolement et de donner à toutes et à tous ce qui fait le «sel de la vie».

»La réalisation moudonnoise s'inscrit précisément dans les ambitions de la Commission cantonale de gérontologie. Cette heureuse constatation me dicte le devoir, en ma qualité de porteparole de l'autorité sanitaire vaudoise et de président de la Commission cantonale de gérontologie, d'exprimer ici mes félicitations et mes remerciements les plus vifs, tout en formulant mes vœux les meilleurs pour l'avenir de votre club.

»Cette vie «associative», dont nous vous parlions il y a un instant, se trouve dans les locaux du Club des Aînés de Moudon, inaugurés au-jourd'hui. Les initiateurs de cette réalisation n'oublient pas que Moudon est riche d'un passé brillant que nombre de personnalités illustrèrent, à commencer par le Dr Louis Gallandat, médecin cantonal disparu il y a 14 ans déjà. On ne saurait oublier que Moudon fut, bien avant que Lausanne devienne la capitale du canton de Vaud, la capitale du Pays de Vaud. Noblesse oblige! Le Club des Aînés de Moudon saura se montrer digne de son passé pour le plus grand bien de sa population.»

Pro Senectute à votre service aussi pendant les vacances!

Pendant la saison estivale vous redoutez peut-être le départ de votre famille, vos amis et vos voisins. Ne vous tracassez pas trop: les travailleurs sociaux de nos secrétariats restent à votre service.

Nous vous rappelons:

Service des repas surgelés à domicile: livraison trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, à Neuchâtel. La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Centres d'accueil et de rencontre:

Neuchâtel: Rue de l'Hôpital 10. Le Locle: Tour Mireval, Côte 22; Les Heures Claires, Crêt-Vaillant 35. La Chaux-de-Fonds: rue du Soleil 4. Les heures d'ouverture seront sans doute modifiées pour l'été. Si vous ne connaissez pas les horaires, renseignez-vous à nos secrétariats avant de vous déplacer.

Promenades pédestres:

La Chaux-de-Fonds: Chaque vendredi après-midi une course est prévue. Le mémento de l'«Impartial» vous indique tous les jeudis le lieu de rendez-vous et l'itinéraire.

Neuchâtel: rien n'est prévu pour l'été

Secrétariats: Comme les effectifs seront restreints, nous vous prions de téléphoner de préférence le matin et de prendre rendez-vous.

Neuchâtel: rue des Parcs 15, tél. 24 56 56.

La Chaux-de-Fonds et Le Locle: rue du Parc 27, tél. 23 20 20.

Nous vous souhaitons un bon été illuminé par le soleil et l'amitié.

Les consultations individuelles

Connaître vos droits...

Ennuis avec la gérance, soucis d'impôts, conflits avec l'administra-tion... Vous êtes seul, seul avec votre problème. Vous vous laissez envahir par l'inquiétude, le doute, le découragement, et ce maudit problème finit par vous obséder. Vous en parlez à la première personne venue, votre concierge, votre épicière. On vous donne des conseils qui, certes, partent d'un bon naturel, mais qui, presque toujours, sont sans valeur et ne font que compliquer les choses. Tout cela, Madame, Monsieur, parce que vous ignorez que la Fondation suisse pour la Vieillesse – Pro Senectute dispose de centres d'information dans les principales villes suisses, et qu'il vous suffit de prendre contact avec l'un d'eux (le plus proche de votre domicile) pour qu'une personne compétente et dévouée se penche sur ce fameux problème et vous aide à le résoudre. Cela est aussi vrai à Genève qu'à Lausanne, à Neuchâtel qu'à Sion, à La Chaux-de-Fonds qu'à Fribourg, Tavannes, Delémont, Bienne, ainsi que dans toute la Suisse alémanique.

Des spécialistes à votre service

Nous nous sommes entretenus du sujet des «consultations individuelles» avec deux assistantes sociales de Pro Senectute Genève, place Taconnerie 3. Monique Humbert, responsable du centre, et sa collaboratrice, Valérie Rossi-Bertoni, assument, entre autres tâches, celle de ces consultations. Elles le font avec conscience, patience et gentillesse. De notre discussion se sont dégagées des lignes générales qui, si elles sont dignes d'intérêt, seront au surplus utiles à qui prendra la peine de lire cet article.

Les consultations individuelles constituent une des missions les plus importantes assumées par la Fondation. C'est dire que rien n'est pris à la légère. Il y a 4 ans, les spécialistes genevoises se sont livrées à un «inventaire des lacunes 3e âge» dans le but d'être à même de déboucher sur des actions collectives. Exemple: le «Caroubier», foyer de jour de la rue Caroline, répondait à un besoin. Il joue désormais un rôle social de premier plan. Priorité donc aux demandes collectives. Mais les consultations individuelles ont été maintenues. En plus des motivations évoquées au début de cet article, il faut mentionner les prestations pour les moyens auxiliaires, les aides familiales qui permettent un encadrement à domicile, la prise en charge de ceux dont personne ne s'occupe, etc.

Or, Genève dispose de 15 services sociaux, et Pro Senectute s'efforce d'éviter de faire double emploi avec d'autres institutions. Une lacune existait en ce qui concernait les personnes âgées handicapées dont Pro Infirmis ne s'occupe plus à partir de 65 ans, faute de moyens financiers. Cette tâche importante est prise en main par Pro Senectute en collaboration étroite avec les autres services sociaux.

Dans tous les quartiers

Toute personne qui rend visite à Pro Senectute est bien reçue. Mais si elle a





L'équipe genevoise travaille dans la bonne humeur, c'est précieux! Au premier rang: Valérie Rossi-Bertoni et Monique Humbert. Derrière ces deux assistantes sociales, les secrétaires Marzia Ganzerla, Gladys Cornu et Monique Ferrari.

Exposer son problème à quelqu'un qui sait écouter et conseiller.



déjà été en contact avec un autre service social, on la «réfère» à ce service qui la connaît. C'est logique. C'est d'autant plus logique que Genève dispose d'un service social dans tous les quartiers de la ville.

— Quelles sont les principales motivations de vos visiteurs?

— Nous constatons chaque jour que les gens ne connaissent pas leurs droits, notamment en ce qui concerne l'AVS, les prestations complémentaires, l'assurance-maladie, etc. C'est aussi vrai pour les étrangers qui, souvent, se sentent perdus et «pataugent». Or, nous disposons ici de toutes les conventions internationales, d'une documentation très complète. Toute personne qui franchit notre seuil, quel que soit son âge, est traitée en adulte. On lui donne des explications et on la

laisse faire le nécessaire. Ce que nous faisons, nous, c'est de chercher la solution à son problème. Les gens ont naturellement toute liberté d'accepter ou de refuser la solution proposée, et s'ils sont à même d'assumer la démarche eux-mêmes, on les laisse agir. Au besoin on agit avec eux, ce qui les tranquillise... Autres problèmes que l'on nous soumet: impôts, litiges avec l'administration, avec les assurances, caisses de retraite, rentes pour impotents... sans oublier les problèmes de logement, de loyer, de remise de bail, etc.

»Ces situations individuelles ont une utilité: elles nous permettent de recenser les problèmes collectifs, ce qui nous conduit à prévoir des actions faisant appel à tel ou tel service. Ayant réussi à déterminer des lacunes, on entreprend alors les démarches qui s'imposent auprès des instances officielles compétentes.

» Certains problèmes de solitude liés à des difficultés financières ou familiales, ou les deux à la fois, justifient une enquête. Alors nous nous efforçons de créer des «relais», d'aider les intéressés à nouer des relations. Nos bénévoles interviennent. Ceux-ci prolongent le travail des assistantes sociales, ce qui crée des liens naturels. Et dans les situations difficiles nous prévoyons des contacts permanents avec les bénévoles

» Nous devons, dans notre travail, faire preuve de souplesse et d'objectivité; nous devons avoir une vue d'ensemble. Les lois sont complexes. Et beaucoup de personnes passent à côté de leurs droits. »

Vacances Pro Senectute

Nous avons le plaisir de vous signaler qu'il reste encore des places pour les séjours suivants:

La Corse: du 10 au 24 septembre 1978.

Château-d'Œx: du 16 au 30 septembre 1978.

Lugano: du 11 au 22 octobre 1978.

Montecatini: du 18 octobre au 1^{er} novembre 1978.

Pour de plus amples renseignements, demandez la brochure «Séjours de détente et de repos avec animation» à Pro Senectute-Vaud, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 17 25 qui vous l'adressera volontiers.

Carnet rose

C'est avec joie que Pro Senectute-Vaud a appris le prochain mariage, en l'église de Bussigny, le 15 juillet 1978, de son animateur, Jean Carrel, si apprécié des personnes âgées, avec Mlle Béatrice Rebeaud.

Puisse son bonheur être à l'image de celui qu'il dispense, sans limite, depuis quelques années, aux aînés du canton. C'est le vœu que forment la Fondation et le journal «Aînés» qui adressent aux futurs mariés leurs sincères félicitations.